N°158 avril 2025

Contact

COMMUNE DE NEAUFLES-SAINT-MARTIN

Sommaire

Conseil Municipal p 4-5
Sygom p 6
Budget p 7-9
Travaux p 9-15
Vie locale p 15-18
Dans le rétro p 19-20
Retour en images p 21-22
Agenda p 23– 29
Partage p 29-32

Restons en lien

Mairie
19 rue St-Martin
27830 Neaufles St-Martin

02 32 55 00 04
06 46 24 51 68 (urgences uniquement)

Mairie.neaufles@yahoo.fr

Mairie
Neaufles-Saint-Martin

Panneau Pocket

Lundi
de 9h00 à 12h00 et
de 13h30 à 18h30 (sur RdV)

Mardi et vendredi
de 13h30 à 18h30

Jeudi
de 16h00 à 18h30

Mercredi et samedi
de 9h00 à 12h00

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

LE MOT DU MAIRE

Chères Neaufléennes, chers Neaufléens,

Le Conseil Municipal, réuni le 27 mars dernier, a voté à l'unanimité les comptes de gestion et administratif 2024, validés par la référente du Trésor Public. Ce vote témoigne de notre capacité à maîtriser les dépenses communales. Les projets 2025, tant en Fonctionnement qu'en Investissement, ont également été approuvés à la majorité, démontrant la confiance accordée à nos prévisions financières malgré un contexte économique difficile.

Sur ma proposition, fidèles à notre engagement de campagne, nous avons maintenu, pour la 5ème année consécutive, le même taux d'imposition communale. Toutefois, notre commune doit faire face à l'augmentation des charges incompressibles (gaz, prestations, salaires) et aux investissements nécessaires pour entretenir notre patrimoine, alors que nos recettes restent sensiblement les mêmes. Aussi, en l'absence de subventions gouvernementales cette année, nous avons dû reporter certains investissements, notamment la sécurisation de la route de Vernon, dont le montant des travaux est chiffré à 680 000 €, ainsi que la transformation du terrain de football en terrain Foot5 pour un montant de 130 000 €. Ces projets aux montants importants ne peuvent être assumés sans l'apport de subventions conséquentes.

Les travaux achevés il y a quelques jours sur le clocher du village et ceux prévus pour le jeu d'enfants, qui débuteront mi-avril, bénéficient heureusement de subventions accordées en 2023.

Nous poursuivons néanmoins, en autofinancement, plusieurs projets essentiels. La sécurité publique demeure notre priorité, avec l'installation de caméras de surveillance aux entrées et sorties du village ainsi qu'à l'école, et le remplacement des potelets route de Rouen. Nous réhabiliterons également le Calvaire de la Côte Blanche, les travaux de ruissellement rues Sénécaux et Alexandre Laurent, l'extension du Colombarium au cimetière, la poursuite du remplacement de l'éclairage public par des LED, l'installation des panneaux indicateurs des chemins ruraux et le renforcement de la sécurité incendie.

Nous investissons également dans le renouvellement des équipements d'entretien, notamment pour optimiser la tonte des nombreux espaces verts de notre commune, qui comprennent les rues du village, le cimetière, les espaces du Pont Noir, de l'école, de l'espace Michel Strohm, du cottage Camille et Yann, de la Place St-Pierre, du Parc Nature et les nombreux chemins communaux. Je vous rappelle que le circuit complet d'entretien nécessite trois semaines de travail par nos équipes techniques. Vous comprendrez donc que, par souci d'équité, les agents ne peuvent revenir dans votre secteur qu'une fois le circuit intégralement terminé.

Concernant la réduction des collectes d'ordures ménagères, je comprends parfaitement que cette situation puisse susciter des interrogations et des désagréments. Les 39 communes de notre intercommunalité sont toutes concernées par cette décision. Soucieuse de répondre à vos besoins, la municipalité s'est renseignée sur la possibilité de mettre en place un ramassage supplémentaire afin de revenir à la fréquence antérieure. Cependant, nous devons également prendre en compte les implications financières de cette décision. Le coût d'un ramassage additionnel (uniquement bac noir) s'élèverait à 45 304.19 euros, un montant qui représente une charge trop importante pour le budget de notre commune. Vous trouverez dans ce journal l'argumentaire du SYGOM expliquant cette nouvelle organisation.

Suite à la décision du Conseil Municipal du 27 mars, le cimetière sera prochainement doté de 12 cases supplémentaires de colombarium. Concernant l'extension du cimetière, sachez qu'elle ne pourra être réalisée qu'après le relevage des concessions abandonnées ou dangereuses, conformément à la réglementation en vigueur et sur demande du Préfet. Cette procédure, bien que sensible, s'impose à toutes les communes de France et notre canton n'y échappe pas.

Concernant le Plan Local d'Urbanisme, la révision est en cours. S'en suivra une enquête publique.

La santé demeure une préoccupation majeure. Conscients que l'accès aux soins est étroitement lié aux frais médicaux, nous vous proposerons prochainement une Mutuelle Communale qui pourrait, pour beaucoup d'entre vous, réduire vos cotisations mensuelles tout en maintenant ou améliorant votre couverture santé.

L'année passée, nous avons tenté de dynamiser le commerce local, notamment par l'acquisition de la boucherie. Malheureusement, nos partenaires n'ont pas souhaité s'engager en raison des montants importants d'achat et de mise aux normes, ainsi que de l'incertitude quant à la fréquentation future.

De même, notre projet d'implantation d'une "Api épicerie" n'a pu aboutir en raison de la proximité de l'enseigne Intermarché et du non-respect du critère sine qua non imposé par l'enseigne : être situé à plus de 7 minutes de tout commerce alimentaire.

Nous continuons à rechercher des solutions pérennes pour favoriser le commerce de proximité, mais rappelons que la viabilité de ces commerces dépend directement de votre fréquentation. En attendant cette faisabilité, pour pallier ce manque de commerces de bouche en dehors de notre boulanger, Monsieur Aubert et notre maraîcher, Monsieur Laidier, nous accueillons des commerces ambulants sur le parking de la mairie : la Rôtisserie, le Food croque et la Pizzeria et prochainement un bistrot ambulant qui s'installera une fois par mois.

La situation économique pouvant être difficile pour certains, je vous rappelle que la première mission du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est d'apporter son aide aux plus démunis, qu'elle soit financière ou administrative. Je sais que faire la première démarche peut être compliqué pour certains. Je vous assure de toute l'empathie de ses membres et de leur devoir de réserve. N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin.

Je tenais à vous faire part du travail effectué au cours de l'année 2024 et sur celui à venir. Vos élus sont déterminés à poursuivre leur engagement avec clairvoyance pour le bien de tous.

En attendant, vos élus et les associations continuent de faire de Neaufles St-Martin un village où il fait bon vivre. La preuve en est les nombreux nouveaux Neaufléens qui ont choisi notre commune pour sa position géographique certes, mais aussi pour sa qualité de vie. Je leur souhaite la bienvenue et les invite à participer activement à notre vie locale.

Le printemps annonce le retour des festivités en plein air. Elles ont débuté en avril avec le carnaval des enfants de l'école et se poursuivront avec la chasse aux œufs. En mai, la Foire à tout tant attendue sera organisée par Neaufles Anim', à qui je renouvelle toute ma confiance. Le nouveau bureau est présidé par Mme Claudine Sanglier, et j'en profite pour remercier Mme Sylvie Turlure, présidente 2024, pour son implication dans notre comité des fêtes. Nous fêterons la réouverture de l'église avec la chorale des 2 amants le 23 mai, suivie par une nouveauté cette année initiée par la municipalité et en partenariat avec l'Entente Gisorcienne : la journée dédiée à l'enfant et aux sports le 31 mai.

Plusieurs rendez-vous vous attendent en juin : un tournoi de pétanque organisé par Neaufles Anim', une soirée pour les danseurs proposée par Neaufles Danse. L'UNRPA ne sera pas en reste avec son repas d'été en extérieur. La kermesse de l'école organisée par l'école Buissonnière et la fête de la pêche animée par la Truite Gisorcienne aux Etangs de Neaufles. En juillet, une nouvelle formule de la fête du village vous sera proposée, suivie par la fête Nationale et son traditionnel feu d'artifice. C'est à Dieppe que vous emmènera le CCAS en juillet, et en août à l'Abbaye de Mortemer pour une grande fête médiévale et son spectacle nocturne. Les festivités estivales se termineront par la course d'orientation organisée par la Team de Neaufles le 31 août.

Notre devoir de mémoire nous amène aux cérémonies commémoratives : le 27 avril matin au Monument des Déportés, l'après-midi par un hommage à Monsieur Sylvain Sénécaux, résistant, membre du réseau Prosper, mort en déportation en 1944. Le 8 mai, nous honorerons l'ensemble des victimes des guerres, morts pour la France, aux monuments aux morts et au cimetière du village.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui effectuent un travail formidable au profit de Neaufles St-Martin !

L'équipe municipale est toujours à votre écoute, n'hésitez pas à nous solliciter.

Une dernière information plus personnelle : après 26 ans de vie commune, je me suis mariée. Vous me reconnaîtrez désormais sous le nom de Sonia Mikolajczyk, j'avoue plus facile à prononcer (Mikolajik) qu'à écrire...

Je vous souhaite à tous un agréable printemps.

Votre Maire,
Sonia Mikolajczyk

NUMÉROS UTILES

Mairie - 02 32 55 00 04

Samu 15 – Pompiers 18 - Gendarmerie 17

Hôpital de Gisors – 02 32 27 76 76

Numéro d'urgence européen - 112

Enfance maltraitée - 119

Service d'urgence aux malentendants – 114

Violences conjugales - 3919

Pharmacie de garde - 3237

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL — SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2024*

Autorisation du Conseil Municipal donnée à Mme le maire de mandater et de liquider les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025	Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, autorisent Mme le maire à engager, liquider et mandater les opérations d'investissement avant le vote du budget 2025 dans la limite du quart des crédits d'investissement votés en 2024
Validation du devis du jeu Espace Michel Strohm	Les membres du Conseil ont validé par 10 voix pour et 2 contre le devis de la STE COMAT ET VALCO pour un montant de 45 242,50 €uros . Une subvention de 40% au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux a été attribuée en 2023.
Révision du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnels.	Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la mise en place du nouveau régime indemnitaire à compter du 1er Janvier 2025
Autorisation donnée à Mme le Maire pour défendre les intérêts de la commune auprès du tribunal administratif dans le litige l'opposant à Mme DJIDEL	Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité autorisent Madame le Maire à représenter la commune en défense devant le Tribunal Administratif de Rouen
Validation d'un devis pour l'installation d'une bouche incendie	Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal acceptent le devis de véolia pour l'implantation d'une bouche à incendie au 1 route de Rouen afin de respecter la réglementation du SDISS.
Redevance d'occupation du domaine public (RODP)	Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'appliquer les tarifs maxima pour la redevance ROPD due par les opérateurs de télécommunication
Autorisation donnée à Mme le Maire pour signer la convention de participation financière entre SIEGE 27 et la commune	Les membres du Conseil Municipal autorisent Mme le Maire à signer la convention de participation financière concernant les travaux du SIEGE pour l'exercice 2025.

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL — SÉANCE DU 29 MARS 2025*

Validation du Compte de Gestion	Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent le Compte de Gestion 2024.
Validation du Compte Administratif 2024	Hors de la présence de Madame le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2024.
Affectation des résultats 2024 sur 2025	Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2025 les résultats 2024 comme suit : Excédent à reporter en recette d'investissement : **170 491,93 €** Affectation à l'excédent reporté en fonctionnement : **285 926,98 €** Soit un excédent de fonctionnement global cumulé au 31.12.2024 de **456 418,91 €**

Vote du budget primitif 2025	Mme le Maire présente le budget étudié en commission. Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'arrêter le budget 2025 comme suit : Section de fonctionnement : 1 223 645.64 € en dépenses et en recettes Section d'investissement : 634 988.33 € en dépenses et en recettes. Soit un montant global de 1 858 633.97 € en recettes et en dépenses.
Subventions aux associations	Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des personnes présentes (les membres des bureaux des associations étant sortis de la Salle du Conseil) ont voté les subventions aux associations.
Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2025	Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, maintiennent le taux d'imposition de la part communale pour 2025.
Acquisition d'une tondeuse autoportée	L'ancienne tondeuse ne permettant plus de répondre avec efficacité à la tonte des nombreux espaces , il y a lieu d'acquérir un matériel plus adapté. 3 devis sont présentés. Le choix s'est porté sur l'offre de SARL JL 27¨pour un montant de 20 580,69 HT à l'unanimité du Conseil Municipal.
Extension du colombarium	Toutes les cases du colombarium actuel étant réservées, il y a lieu de procéder à son extension afin d'accueillir de nouvelles urnes. 2 propositions sont présentées pour une extension de 9 cases Et 2 autres pour une extension de 12 cases. Un devis fourniture et pose par PFG GISORS Un devis fourniture par CIMTEA (prestataire ayant fourni la 1ère tranche du colombarium) et concomitamment un devis de pose par Mr Dominique GIGUEL. A l'unanimité les membres du Conseil Municipal valident le devis fourniture de CIMTEA et le devis pose de Mr GIGUEL.
Réfection du calvaire rue de la Côte Blanche	Des travaux sont nécessaires afin d'entretenir le patrimoine communal 2 devis sont présentés : Sté TORRES ET FILS pour un montant de 6970 €uros HT Mr Dominique GIGUEL pour un montant de 4650 € HT Le devis de Mr GIGUEL a été accepté par 13 voix pour et 2 abstentions.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site de la Mairie et sur les panneaux d'affichage situés face à la Mairie.

LE SYGOM—COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Interpellé par Mme le Maire sur la raison de réduire la collecte d'ordures ménagères et sur le coût d'une éventuelle collecte supplémentaire, le SYGOM a fait la réponse suivante :

« Je vous confirme que la décision du SYGOM de réduire la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles par deux répond à une logique globale qui vise à inciter la population à réduire les quantités de déchets déposés dans le bac noir, en faveur du tri des déchets recyclables et, depuis le 1er janvier de cette année, en faveur du tri des biodéchets.

Vous trouverez ci-après le contenu moyen d'un bac noir collecté sur le territoire du SYGOM, selon une caractérisation menée fin 2023 .

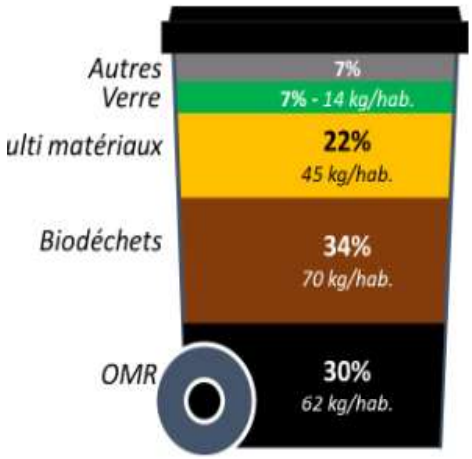

En réalité, le bac noir moyen d'un usager du SYGOM est composé de 30% d'ordures ménagères résiduelles, qui doivent faire l'objet d'un traitement par incinération, un mode de traitement polluant et onéreux, puisque soumis à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

Avec un tri optimal, 35 % des éléments présentés à tort dans le bac noir pourraient être orientés vers un composteur individuel, et 22% pourraient encore être orientés vers le bac jaune.

Une tonne d'OMR coûte 285 €TTC au SYGOM, toutes étapes techniques confondues, tandis que le traitement d'une tonne de déchet recyclable coûte 112 €TTC au SYGOM, en intégrant les produits issus de la vente et du soutien versé par les éco-organismes.

Ainsi, vous trouverez ci-après le coût de collecte, transport et traitement des déchets collectés en porte-à-porte à l'échelle de la commune de Neaufles-Saint-Martin, tenant compte de l'ensemble des dépenses et recettes associées à un niveau de tri des déchets ménagers :

En €TTC, toutes étapes techniques confondues*	Coût avec le niveau de tri des déchets recyclables observé en 2019	Coût avec le niveau de tri des déchets recyclables observé en 2024	Coût avec le niveau de tri des déchets recyclables de 2024, comprenant une réduction de la fréquence des OMR ainsi que le tri des biodéchets
Déchets recyclables	4 133,46	9 586,76	9 586,76
Ordures ménagères résiduelles	102 137,34	75 506,98	45 304,19
Total sur la commune	**106 270,80**	**85 093,74**	**54 890,94**

*Estimation sur la base du coût moyen 2024 de gestion sur le territoire du SYGOM, d'une tonne d'ordures ménagères résiduelle, et d'une tonne de déchet recyclable

BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2025

BUDGET COMMUNAL 2025 : UNE GESTION RESPONSABLE DANS UN CONTEXTE CONTRAINT

La préparation du budget communal 2025 s'est déroulée dans un contexte économique particulièrement délicat qui nous impose une vigilance accrue et une gestion encore plus rigoureuse des finances publiques.

Notre commune, comme de nombreuses collectivités territoriales françaises, doit faire face à plusieurs défis majeurs :

La diminution constante des subventions et dotations de l'État limite considérablement notre capacité d'action et ne nous permet pas d'investir comme nous le souhaiterions. Cette tendance, qui se poursuit depuis plusieurs années, nous contraint à trouver des solutions alternatives pour maintenir la qualité des services publics sans alourdir la pression fiscale sur les ménages.

L'inflation significative du coût des matières premières impacte directement nos projets de travaux et d'aménagement. Les devis que nous recevons aujourd'hui sont nettement plus élevés qu'il y a encore deux ans, ce qui nous oblige à revoir certaines priorités et à échelonner davantage nos interventions.

L'augmentation des coûts de la restauration scolaire, due à la hausse des prix alimentaires et aux exigences croissantes en matière de qualité nutritionnelle, pèse lourdement sur notre budget de fonctionnement. Nous tenons cependant à préserver l'accessibilité de ce service essentiel pour toutes les familles.

La flambée des primes d'assurance représente également une charge supplémentaire non négligeable, conséquence d'une sinistralité accrue au niveau national et de l'évolution des risques climatiques.

La hausse constante des prix de l'énergie, notamment du gaz, impacte fortement nos dépenses de fonctionnement liées au chauffage des bâtiments municipaux et équipements publics, malgré les efforts déjà entrepris en matière d'efficacité énergétique.

L'augmentation des coûts du personnel et des charges afférentes constitue un poste majeur de notre budget de fonctionnement. Ces dépenses, qui représentent une part significative de nos dépenses totales, sont incompressibles et évoluent mécaniquement chaque année (revalorisation du point d'indice, avancements d'échelon, augmentation des cotisations sociales). Malgré une gestion rigoureuse des effectifs, ce poste budgétaire reste en progression constante.

Notre engagement pour 2025

Face à ces contraintes, l'équipe municipale reste pleinement mobilisée pour préserver l'essentiel et préparer l'avenir de notre commune, et ce **sans aucune augmentation des taux d'imposition communaux**. Notre volonté est de ne pas alourdir la pression fiscale sur les ménages, déjà impactés par l'inflation et les difficultés économiques actuelles. Notre engagement se traduit par plusieurs priorités :

1. **Maintenir une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement**, en optimisant chaque poste budgétaire, y compris la masse salariale, sans compromettre la qualité des services rendus aux habitants
2. **Privilégier l'autofinancement** pour nos projets d'investissement, limitant ainsi le recours à l'emprunt et préservant notre capacité financière future
3. **Poursuivre notre soutien aux associations locales**, véritables piliers du lien social et de la vitalité de notre commune
4. **Continuer à organiser des événements fédérateurs** qui renforcent la cohésion entre les habitants et contribuent au bien-vivre ensemble
5. **Assurer une gestion quotidienne efficace** de tous les services municipaux, en maintenant un service public de proximité réactif et à l'écoute
6.

Malgré ce contexte difficile, nous restons confiants dans notre capacité collective à surmonter ces obstacles. La transparence et la sincérité qui guident la présentation de ce budget sont les mêmes que celles qui animent notre action quotidienne au service de la commune et de ses habitants.

BUDGET FONCTIONNEMENT 2025
RECETTES ET DEPENSES

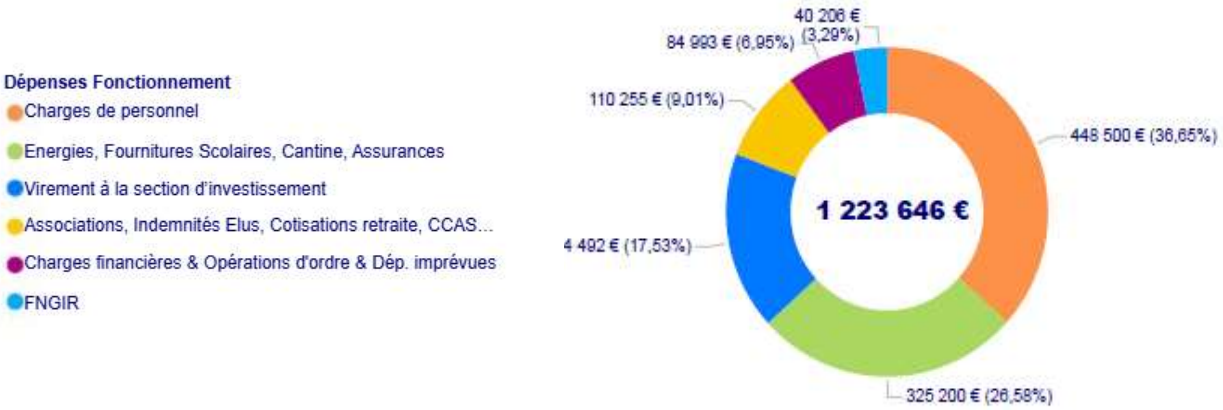

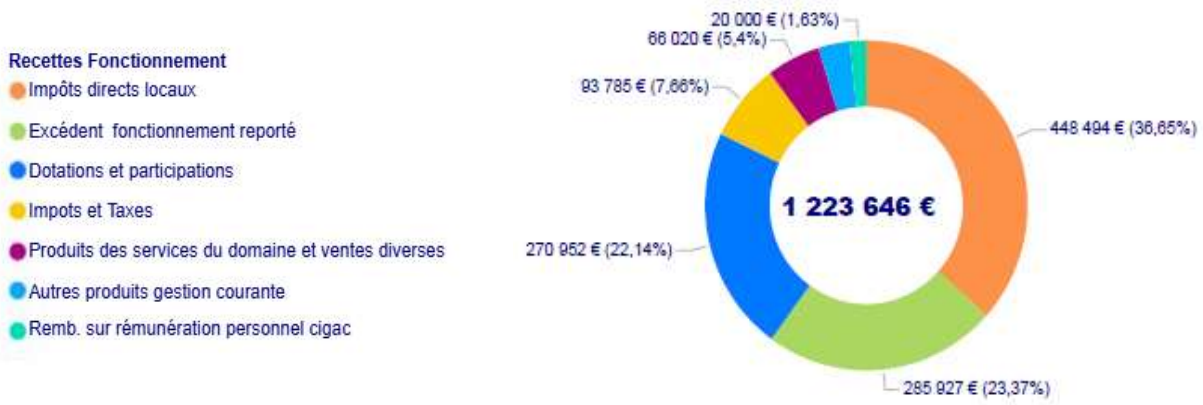

BUDGET INVESTISSEMENT 2025
RECETTES ET DEPENSES

Dépenses Investissement
- Operations Patrimoniales
- Travaux Colombarium+Clocher+ Interphone Mairie + calvaire
- Resultat de cloture
- Parc de jeux
- Borne Incendie + solde Sente chantemelles + rue du bois + travaux ruiss...
- Emprunts
- Tracteur tonte + kit refroidissement épareuse
- Eclairage leds - bornes électriques pour caméras + prises pour illuminations
- Effacement des réseaux rue Franquette et rue de la Poste + leds
- Etude modification PLU
- Remplacement Potelets Route de Rouen
- Poches à eau + Extincteurs

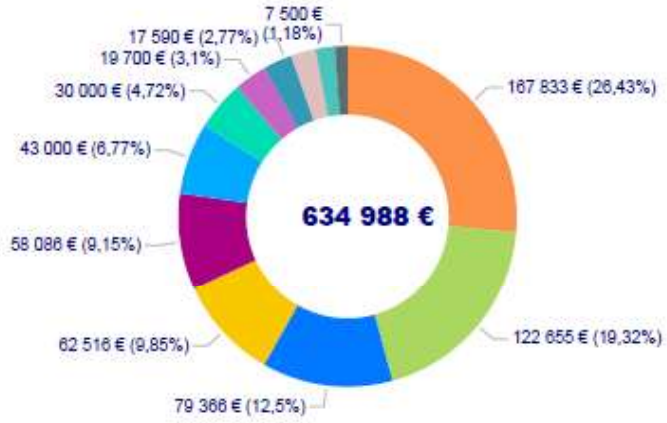

Recettes Investissement
- Virement à la section de Fonctionnement
- Dotations, fonds divers et réserves
- Operations Patrimoniales
- Subventions d'investissement reçues
- Bâtiments et installations
- Dépôts et cautionnements reçus

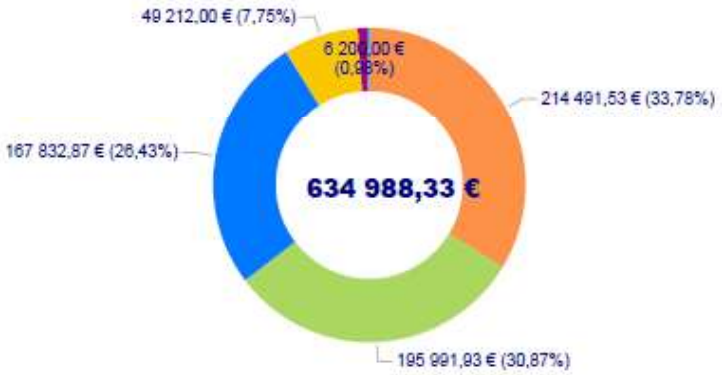

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2024 ET DÉBUT 2025

SALLE JEAN-PAUL TEILLARD

Des doubles rideaux thermiques ont été installés dans la salle Jean Paul Teillard, afin de permettre une isolation supplémentaire et de la confidentialité lors de la location de cette salle donnant sur l'espace Michel Strohm.

COMMUNICATION—TABLEAUX D'AFFICHAGE

Les vitres des panneaux d'affichage qui devenaient opaques ont été remplacées.

Pour une meilleure visibilité, un des panneaux a été déplacé de la Tuilerie à l'abris bus du carrefour de la Tuilerie. Un plus grand a été installé à la boulangerie .

ÉCOLE/PÉRISCOLAIRE

Le portillon de l'entrée principale donnant dans la cour de récréation et les bâtiments périscolaires (cantine et garderie) a été remplacé par un plus haut. Celui-ci est maintenant à la même hauteur que le grillage.

Un portillon a été installé, derrière les bâtiments scolaires permettant un accès supplémentaire à l'espace Michel Strohm, en cas de besoin.

Afin de permettre aux parents de connaitre le menu de la cantine en plus du site dédié, un tableau d'affichage a été installé à proximité de l'entrée de l'école.

SENTE DES CHANTEMELLES

Fin des travaux de la réfection de la sente des Chantemelles.

PARC NATURE

Changement du plexiglass du panneau d'affichage

MIROIRS

Des miroirs permettant une meilleure visibilité aux conducteurs ont été installés aux endroits sensibles.

PONT NOIR

L'adage nous dit « le malheur des uns fait le bonheur des autres ».

Suite à un accident de circulation endommageant fortement l'un des garde-corps, la Communauté de Communes, ayant la compétence des ouvrages d'art (dont les ponts) a procédé au remplacement des deux rambardes. A la demande de la commune et afin de respecter le sondage sur le sujet, ce nouvel équipement est de couleur noire.

RADAR PÉDAGOGIQUE

Le radar pédagogique, endommagé lors d'un accident de circulation, a été réinstallé après réparation.

CIMETIÈRE

L'emplacement du robinet du cimetière (entrée parking) n'étant pas pertinent et l'installation devenant instable, le pôle technique l'a déplacé le long du mur et en a profité pour créer un socle qui permet aux utilisateurs une manipulation plus aisée.

Pour répondre à la réglementation sur le tri et le compostage, des composteurs ont été installés par le SYGOM. Les agents du pôle technique ont reçu une formation ad hoc.

VOIE D'ACCÈS MENANT AU PARC NATURE

Les agents du Pôle Technique, ont comblé de nouveau les plus gros trous de l'accès menant au Parc Nature.

CLOCHER DE L'ÉGLISE

Confiés à une entreprise Euroise, les travaux de réfection du clocher de l'église Saint - Pierre ont débuté en janvier 2025 et se sont achevés début avril.

Les agents du pôle technique sont les garants du bon entretien de la commune. Même si ce n'est pas la seule, la tonte est leur occupation majeure dès le printemps et jusqu'au début de l'automne. En hiver, ils se consacrent à l'entretien des bâtiments communaux et aux divers travaux nécessaires au bon fonctionnement de l'école et du périscolaire, des salles des fêtes, quand ils ne sont pas occupés à gérer les inondations, les arbres tombés et à veiller en plus de la Communauté de Communes à boucher les trous sur la voie publique. Investis dans leurs missions, ils sont au même titre que leur hiérarchie, désolés de constater que les actes d'incivilité augmentent leur charge de travail. Effectivement, Neaufles St-Martin n'échappe pas aux dégradations volontaires, en voici quelques unes constatées en 2024.

INCIVILITÉS

Protections (potelets bois) de la route de Rouen victimes de véhicules ou autres…

BARRIÈRES DE SÉCURITÉ PARKING MAIRIE

Pour protéger l'accès piétons longeant la mairie deux barrières ont été posées. Hélas, il est navrant de constater que, très peu de temps après, l'une des barrières a été abimée. Ce qui est fort dommageable pour les deniers publics...

Ornières dans chemins ruraux suite à de l'exploitation ou à des constructions.

Porte du vestiaire de foot →

← et dans un atelier communal

← Croix gammée rue de la Côte Blanche. Chaussée nettoyée par les agents techniques

L'un des portails du Parc Nature a été dégondé pour pouvoir y entrer avec un véhicule. Remis en place par le pôle technique →

← Plusieurs dépôts sauvages sont ramassés chaque semaine par les agents communaux. Ici, dépôt de gravats et bois au Parc Nature.

Miroirs à peine posés à l'intersection Côte Blanche et Sylvain Sénécaux qu' impactés par un véhicule. Depuis, les agents techniques les ont redressés. →

Pierre lancée sur réverbère. Vitre remplacée par STPEE.

Les plaques en fonte du Cottage Camille & Yann ont fait l'objet d'une tentative de vol. Heureusement, un riverain vigilant a alerté la mairie sur des boulons devisés. Après un délai que les administrés ont pu trouver long dû au fait de la fabrication sur mesure des vis et écrous anti-vol, les agents techniques ont pu remettre en place les plaques qui avaient été mises à l'abri.

TAILLE DE HAIES

Recommandation sur la taille des haies pendant la période de nidification des espèces d'oiseaux

La taille des haies et des arbres est une pratique courante pour maintenir la santé des végétaux et l'esthétique des paysages. Cependant, il est crucial de prendre en compte la période de nidification des oiseaux pour préserver la biodiversité et protéger les espèces menacées.

La plupart des oiseaux nidifient entre mars et août. Il est donc conseillé de différer la taille des haies durant cette période.

VIE LOCALE

RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

ÉCOLE : Vous devez inscrire votre enfant entrant pour la 1ère fois à l'école communale (quel que soit l'âge). Cette inscription est obligatoire. Il vous suffit de retirer le dossier aux heures d'ouverture de l'accueil de la Mairie et de le redéposer complété avant le 30 mai prochain.

GARDERIE ET/OU CANTINE : Si vous souhaitez bénéficier des services périscolaires, vous devez OBLIGATOIREMENT inscrire vos enfants dès maintenant, en retirant le dossier auprès de l'accueil Mairie aux heures d'ouverture. Les documents devront être remis avant le 5 juillet prochain.

Un dossier incomplet ne pourra être validé. Si vous n'êtes pas à jour de vos factures, nous ne pourrons pas accepter votre inscription. Pour les parents rencontrant des difficultés financières, ils sont invités à se rapprocher du CCAS (Tél. 06..23.19.46.51).

INSCRIPTIONS GYM DOUCE 2025-2026

Les cours de gym douce reprendront le jeudi 11 septembre 2025 pour les séniors Neaufléens et Neaufléennes à partir de 60 ans et plus.

Comme l'année dernière, 2 séances seront mises en place les jeudis matins (hors vacances scolaires).

La première séance de 9h30 à 10h30 et la seconde de 10h30 à 11h30 dans la sale des fêtes.

La participation financière de début septembre 2025 à fin juin 2026 est de 60 € par personne. Si vous rencontrez des difficultés financières vous pouvez vous rapprocher du CCAS. Le bulletin d'inscription joint à ce journal accompagné de votre règlement de 60 € par adhérent (uniquement par chèque à l'ordre du CCAS) est à remettre dans la boite à lettres de la mairie dès que possible. Rendez-vous le 11 septembre !

Un bistrot ambulant pour animer notre village

À partir du **9 mai**, Clara et son **bistrot ambulant** nous feront le plaisir de s'installer **une fois par mois** dans notre village pour partager un moment convivial autour d'un verre.

Rendez-vous sur le parking de la mairie, puis par la suite sur l'**espace Michel Strohm**.

En plus des boissons, Clara proposera également de **délicieuses planches de charcuterie** pour accompagner vos instants de détente.

Venez nombreux pour profiter de ce nouveau rendez-vous et renforcer le lien social au cœur de notre village !

UNE NEAUFLÉENNE DISTINGUÉE AU SALON DE L'AGRICULTURE 2025

Une éleveuse de Neaufles St-Martin distinguée au Salon de l'Agriculture 2025. Fanny Fulchiron a obtenu le 3ème prix dans la catégorie des espèces canines reproducteur grâce à « Solaar », un imposant berger allemand noir et feu. Installé depuis 10 ans dans notre village, l'élevage « Légitime démence » prend en charge 20 à 25 chiens. Monsieur est spécialiste des bergers allemands à poil court tandis que Madame se passionne pour les bergers allemands à poil long.

L'obtention de ce prix au concours général agricole vient enrichir les récompenses déjà obtenus dans différends concours en France et en Allemagne.

TOUS AU COMPOST !
RÉUNIONS PUBLIQUES - COMPOSTAGE

RÉSERVEZ EN LIGNE VOTRE COMPOSTEUR
WWW.SYGOM.FR

RÉSERVEZ EN LIGNE VOTRE KIT COMPOSTAGE

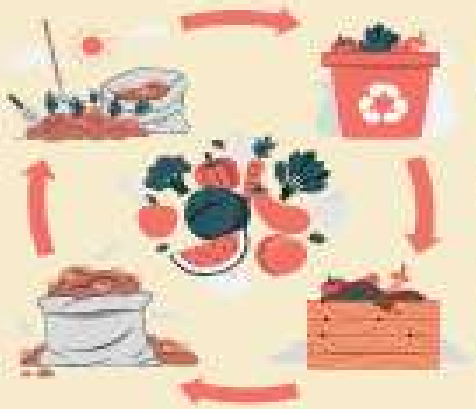

Le SYGOM organise exclusivement pour les habitants du territoire syndical ayant un jardin des distributions de kit de compostage individuel (un par foyer) au tarif préférentiel de 15€ (55€ pris en charge par le SYGOM)

Une courte formation (45min) est indispensable pour acquérir toutes les clés de fabrication de son compost fait maison et savoir l'utiliser au mieux.

POUR SE PRÉ-INSCRIRE

Un simple ordinateur ou un smartphone, ainsi qu'une adresse mail valide, permettent de réserver votre session d'information en quelques minutes et votre kit compostage.

1 → Rendez-vous sur www.sygom.fr

2 → Choisir le lieu de réunion et le créneau horaire

3 → Apporter son justificatif de domicile le jour de la réunion

Vous recevrez ensuite un mail de confirmation de pré-inscription à la session choisie.

CONTENU DU KIT COMPOSTAGE

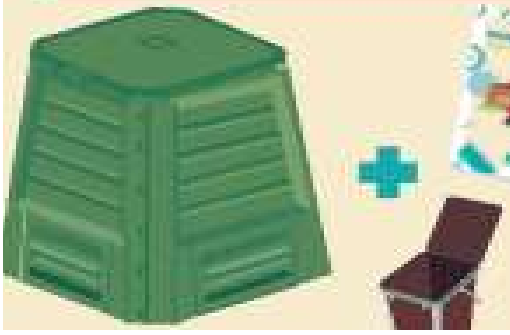

→ Un composteur de 400 litres

→ Un bio-seau de 7 litres qui permet de stocker ses déchets avant de les amener au composteur

→ Un guide pratique du compostage

PECHE PARC NATURE LA TRUITE GISORSIENNE

CALENDRIER de LA TRUITE GISORSIENNE

Dates d'ouverture et de fermeture en rivière :

du 08 Mars au 21 Septembre 2025

2025

Nouveau parcours à Neaufles St Martin - **Etang municipal** (Parc du Marais). Réglementation de seconde catégorie. NO-KILL total par arrêté préfectoral.
Pêche de la CARPE interdite de nuit et CAMPING interdit (sur décision de la Municipalité).
FLOAT- TUBE autorisé - toute autre embarcation interdite.

Parcours à Bézu St Eloi sur la rivière "**La Lévrière**" uniquement réservé à la pêche à la mouche par arrêté préfectoral en **NO-KILL**. *(prendre la direction des stades de football puis traverser le pont sur la Lévrière et prendre à gauche pour se garer).* Détail du parcours sur le guide.

Parcours à Bézu St Eloi sur la rivière "**La Bonde**" (rue de la Forge).
Toutes pêches autorisées avec empoissonnements (voir calendrier).

TARIFS

Carte interfédérale	112 €
Carte Personne majeure	88 €
Timbre de réciprocité	6 €
Carte Personne mineure	26 €
Carte découverte -12 ans	7 €
Carte promotionnelle - femme	41 €
Carte journalière	15 €

LES PÊCHEURS SONT TENUS :

* de laisser les berges propres, en rivière comme en étang,
* de dénoncer les braconnages, les abus et les pollutions,
* de présenter leur permis de pêche aux gardes particuliers, assermentés de l'association "La Truite Gisorsienne".

Les prises sont limitées à 3 truites, par arrêté préfectoral pour le département de l'Eure.
Cette limitation s'applique aux truites arc-en-ciel sur l'ensemble des parcours de la société et à tous ses membres.
Taille légale de capture pour la truite en rivière : 25 cm (truite arc-en-ciel).

Pêche en NO-KILL obligatoire pour la truite FARIO.
Etangs de la Ballastière et de Neaufles St Martin en NO-KILL : remise obligatoire de tous les poissons dans l'étang après capture. La pêche au vif est INTERDITE.

L'étang de la Ballastière, ainsi que ceux de l'association sont ouverts du 1er janvier au 31 décembre en respectant les dates d'ouverture du carnassier.
(fermeture le 26 janvier 2025 - ouverture le 26 Avril 2025).

DANS LE RÉTRO

L'HISTOIRE DES STATIONS BALNÉAIRES NORMANDES : UN PATRIMOINE ENTRE MER ET TRADITION

Le littoral normand abrite certaines des plus anciennes et prestigieuses stations balnéaires de France. Leur histoire débute au XIXe siècle, quand l'aristocratie européenne lance la mode des bains de mer.

Les pionnières (1820-1850)

Dieppe devient la première véritable station balnéaire normande dès 1822, quand la duchesse de Berry y séjourne et lance la mode des bains thérapeutiques. Son casino (1857) et ses établissements élégants attirent l'élite parisienne et les artistes comme Delacroix et Monet.

Étretat, petit village de pêcheurs, se transforme après les éloges de l'écrivain Alphonse Karr dans les années 1830. Ses falaises spectaculaires inspirent les peintres impressionnistes et Guy de Maupassant y situe plusieurs de ses nouvelles.

L'arrivée du chemin de fer révolutionne l'accès au littoral. **Trouville**, surnommée "la reine des plages", devient accessible depuis Paris en quelques heures dès 1863. Son casino (1912) et ses villas Second Empire témoignent de son prestige.

Deauville est créée de toutes pièces en 1860 par le Duc de Morny, demi-frère de Napoléon III. Son plan d'urbanisme rigoureux, son hippodrome (1864), son casino et ses grands hôtels (Normandy, Royal) en font rapidement "le 21e arrondissement de Paris".

Cabourg se développe à partir de 1853 avec son plan en éventail unique. Marcel Proust y séjourne régulièrement et l'immortalise sous le nom de "Balbec" dans son œuvre.

Houlgate se distingue par ses 300 villas Belle Époque remarquablement préservées, tandis que **Fécamp** allie tradition maritime et tourisme balnéaire autour du Palais Bénédictine.

Architecture balnéaire

Le patrimoine architectural des stations normandes mêle avec exubérance :

- Style anglo-normand avec colombages
- Influences orientalistes (tourelles, coupoles)
- Références néo-classiques ou gothiques
- Chalets suisses et cottages anglais

Les promenades en bord de mer (comme les Planches de Deauville), les casinos monumentaux et les grands hôtels forment un décor unique où la haute société venait parader.

Les congés payés de 1936 ouvrent le littoral à toutes les classes sociales. Campings, colonies de vacances et résidences secondaires modestes se multiplient.
La Seconde Guerre mondiale marque une rupture brutale. Le Mur de l'Atlantique défigure les côtes normandes, et de nombreuses stations sont gravement endommagées lors des bombardements ou du Débarquement de juin 1944.

Saint-Aubin-sur-Mer, **Bernières-sur-Mer** et **Courseulles-sur-Mer** (secteur Juno Beach) sont particulièrement touchées lors du Débarquement. Leur reconstruction d'après-guerre modifie profondément leur visage, avec une architecture moderniste qui rompt avec le style Belle Époque. À Courseulles, le Centre Juno Beach rappelle aujourd'hui le rôle des troupes canadiennes dans la libération.

Arromanches-les-Bains, célèbre pour son port artificiel dont les vestiges sont encore visibles, devient un haut lieu du tourisme de mémoire. La station conserve néanmoins son charme de petite cité balnéaire avec ses cabines de plage colorées.

Lion-sur-Mer et **Luc-sur-Mer**, partiellement détruites, sont reconstruites avec un mélange d'architecture traditionnelle et de bâtiments modernes. Elles se réorientent vers un tourisme familial avec la création de colonies de vacances et de campings.

Ouistreham, importante position allemande pendant la guerre, connaît un développement important dans les années 1960 avec la création du port de plaisance et de la liaison ferry vers Portsmouth. La station conserve son bunker-poste de commandement allemand comme témoignage historique.

Les stations de la Côte Fleurie (**Deauville**, **Trouville**, **Houlgate**, **Cabourg**) sont relativement épargnées par les destructions et conservent mieux leur patrimoine architectural Belle Époque.

Les Trente Glorieuses (1945-1975) voient l'essor du tourisme de masse sur l'ensemble du littoral normand. De nombreux hôtels particuliers sont transformés en appartements, et des immeubles modernes font leur apparition, parfois en rupture avec l'architecture traditionnelle. Les campings, colonies de vacances et résidences secondaires modestes se multiplient. **Riva Bella** (Ouistreham) et la station intégrée de **Port-Guillaume** à Dives-sur-Mer illustrent ce développement immobilier des années 1970-1980.

Aujourd'hui, chaque station a développé sa propre identité :

Deauville cultive son image luxueuse avec ses festivals internationaux et ses compétitions équestres.

Cabourg et **Houlgate** misent sur le tourisme familial et la valorisation de leur patrimoine architectural.

Étretat fait face au défi du surtourisme et de l'érosion de ses falaises emblématiques.

Les stations du Débarquement comme **Arromanches** et **Ouistreham** valorisent leur patrimoine historique tout en développant des activités nautiques modernes.

Les défis contemporains incluent la préservation du patrimoine, la rénovation des équipements touristiques, la lutte contre l'érosion côtière et le développement d'un tourisme durable.

En parcourant les côtes normandes, de la Côte d'Albâtre à la Côte Fleurie et aux plages du Débarquement, c'est toute l'histoire du tourisme balnéaire français qui se dévoile, entre tradition et modernité.

RETOUR SUR ÉVÉNEMENTS

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Pour la 2ème année consécutive, Madame le Maire et l'équipe municipale ont reçu plus d'une centaine d'invités. Après le discours, c'est au son de Swing Time que les convives ont pu échanger. Plusieurs Maires, des représentants de la Gendarmerie ainsi que le Président du Conseil Régional et de la Communauté de communes étaient présents lors de cet évènement.. Un moment d'échanges fort sympathique.

SÉANCE CINÉMA DU 19 MARS 2025

Les spectateurs arrivent à la séance du nouveau film des Tuches.

Le film a été très apprécié, tous les spectateurs avaient le sourire à la sortie de la salle.

REPAS DANSANT LE 22 MARS 2025—NEAUFLES ANIM'

C'est avec ce repas dansant que Neaufles Anim' a ouvert le bal des festivités 2025. Complet dès les premiers jours d'inscription, les 130 heureux convives ont pu se déhancher dans l'ambiance sonore du DJ MRICK MNT et se régaler d'un menu « fait maison » par les bénévoles, toujours enjoués à animer la commune. 1er essai réussi pour le nouveau bureau composé de Mme Claudine Sanglier, Présidente, de Mme Carole Leconte-Vice Présidente, Mme Régine Manousso-Trésorière, M. Yvan Leroy-Trésorier adjoint, M. Jean-Pierre Fondrille-secrétaire, Mme Françoise Leroy-secrétaire adjointe, M. Tsiry Andriamanantena à la communication et M. Georges Giraud,(hors bureau) commissaire aux comptes.

Bureau de Neaufles Anim'

EXPOSITION « LES PEINTRES DE NEAUFLES »

L'exposition annuelle des Peintres de Neaufles s'est tenue les 15 et 16 mars dernier à Neaufles-Saint-Martin, rencontrant une fois de plus un vif succès.

Cette manifestation artistique, devenue un rendez-vous incontournable de la vie culturelle locale, a réuni de nombreux peintres amateurs de la commune . Le niveau des toiles étaient une fois de plus de très haute facture !

L'invité d'honneur de cette édition, Joël Lequen , a partagé son talent et son expérience avec les visiteurs, apportant une touche particulière à l'événement.

Lors du vernissage, Madame le Maire a prononcé un discours soulignant l'importance de ces initiatives culturelles pour la vie du village. Les organisateurs, M. Moustey et M. Caron, ont ensuite pris la parole pour remercier chaleureusement tous les exposants pour leur participation et leur créativité.

Une tradition artistique qui fleurit chaque année : les œuvres des enfants de l'école de Neaufles St-Martin ont pris place parmi les créations de leurs aînés, suscitant une fierté bien méritée chez nos artistes en herbe. Le vendredi après-midi, accompagnés de leurs institutrices, les enfants ont pu contempler l'exposition où leurs dessins sur le thème des fleurs s'épanouissaient sous les regards admiratifs. À cette occasion, élus et personnel périscolaire ont eu le plaisir d'offrir un goûter aux jeunes créateurs. Des remerciements particuliers doivent être rendus à M. Moustey ainsi qu'à toute l'équipe éducative pour leur dévouement et leur passion dans la transmission de l'art du dessin aux nouvelles générations et ce, depuis plusieurs années.

Cette belle initiative intergénérationnelle témoigne de la volonté des organisateurs de transmettre le goût de l'art aux plus jeunes et d'associer toutes les générations à cet événement culturel désormais bien ancré dans la tradition de Neaufles-Saint-Martin.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de cette exposition qui continue d'enchanter petits et grands.

ZOOM sur Maxence Allard, un virtuose précoce de la peinture

À seulement 12 ans, Maxence s'impose déjà comme une figure montante du paysage artistique local. Originaire de notre commune, ce jeune peintre a exposé 5 de ses œuvres lors de l'exposition des Peintres de Neaufles St-Martin, devenant ainsi l'un des plus jeunes artistes jamais accueillis dans nos murs.

Doté d'un talent rare et d'une sensibilité étonnante, Maxence manie pinceaux et couleurs avec une maturité artistique qui force l'admiration. Ces paysages de mer et de montagne témoignent de son extraordinaire créativité . Lui aussi a fait « ses classes » avec M. Moustey...

Sa participation à cette exposition est une belle promesse pour l'avenir. La commune est fière de soutenir et d'encourager les jeunes artistes qui, comme leurs aînés locaux, font rayonner l'art et la culture au cœur de notre territoire.

Bravo Maxence !

AGENDA

CINÉMA LE SAMEDI 19 AVRIL 2025

En salle des fêtes, le CCAS vous propose :

À 14h30 : PADDINGTON AU PÉROU (Durée du film : 1h45)
À 16h30 : DIS MOI JUSTE QUE TU M'AIMES (durée du film : 1h51)

Alors que Paddington rend visite à sa tante Lucy bien-aimée, qui réside désormais à la Maison des ours retraités au Pérou, la famille Brown et notre ours préféré plongent dans un voyage inattendu et plein de mystères, à travers la forêt amazonienne et jusqu'aux sommets des montagnes du Machu Picchu.

Au bout de quinze ans de mariage, une crise met à l'épreuve l'union de Julien et Marie. Dans le couple, cette dernière a toujours été celle qui aimait le plus, aussi, au moment où Anaëlle, le grand amour de jeunesse de son mari Julien, réapparait dans le paysage, Marie panique. Perdue dans une spirale infernale de jalousie et d'autodépréciation, Marie se laisse entraîner dans une aventure avec Thomas, son nouveau supérieur hiérarchique. Celui-ci va se révéler aussi manipulateur que dangereux, jusqu'à faire basculer leur liaison dans le fait-

LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES LE DIMANCHE 20 AVRIL 2025

Pour la 5ème année consécutive, Neaufles Anim' organise sa traditionnelle chasse aux œufs de Pâques. Elle est ouverte aux Neaufléens âgés de 3 à 11 ans. Elle se déroulera dans la cour de l'école (rue St-Martin). Rendez-vous dimanche 20 avril à 10h00. Départ de la chasse à 10h15 précise. Inscriptions jusqu' au vendredi 18 avril au 06.04.09.31.02

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION LE 27 AVRIL 2025 ET HOMMAGE À MONSIEUR SYLVAIN SÉNÉCAUX, RÉSISTANT MORT EN DÉPORTATION

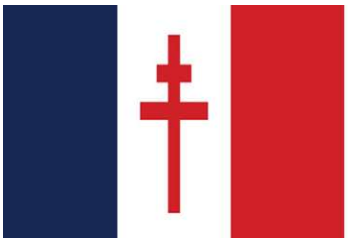

La journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur et les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

Lors de la seconde guerre mondiale, plusieurs Neaufléens sont entrés en résistance, dans le réseau Prosper, afin de défendre notre village, notre région, notre pays et nous leur rendrons hommage, ainsi qu'à toutes les personnes déportées, le 27 avril prochain. Après l'hommage particulier déjà rendu à Monsieur et Madame Alexandre Laurent il y a plusieurs années, c'est avec une fierté nationaliste que nous rendrons hommage à un autre membre du réseau Prosper :

Monsieur Sylvain Sénécaux. résistant, mort en déportation en 1945.

Madame le Maire et le Conseil Municipal vous convient à la cérémonie de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des héros de la déportation.

Cette journée commémorative se déroulera en trois temps :

- A 10h15— Un hommage sera rendu à tous les déportés, au monument des Déportés, situé à l'angle des rues Alexandre Laurent et Sylvain Sénécaux ,

HOMMAGE PARTICULIER A MONSIEUR SYLVAIN SENECAUX

- A 15h00— Nous honorerons la mémoire de Monsieur Sylvain Sénécaux, à son domicile—14 rue Sylvain Sénécaux où une plaque commémorative sera apposée sur la façade du domicile,
- A 16H00—Un vin d'honneur sera servi à la salle Jean Paul Teillart derrière la salle des fêtes de Neaufles Saint-Martin

La présence des Neaufléens témoignera de notre devoir de mémoire et de notre attachement aux valeurs de courage et de résistance.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2025

Madame le Maire et le Conseil Municipal

vous convient à la cérémonie commémorative du 8 mai, qui se déroulera le jeudi 8 mai 2025 à 10h00 au monument des Déportés, rue Alexandre Laurent

Cette journée marque la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe et est l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont combattu pour la liberté.

Nous vous encourageons à venir nombreux pour partager ce moment de mémoire et de respect. Votre présence est importante pour honorer le sacrifice de nos aînés et rappeler les valeurs de paix et de solidarité qui nous unissent.

FOIRE A TOUT LE 11 MAI 2025

CHORALE DES 2 AMANTS LE VENDREDI 23 MAI 2025

L'église a rouvert ses portes après des travaux de rénovation du clocher. Pour célébrer cet événement, la Municipalité et le CCAS invitent gratuitement les Neaufléens à un concert exceptionnel de la chorale "Le Chœur des Deux Amants" dirigé par Céline Henry.

Vendredi 23 mai 2025 à 20h00—Eglise de Neaufles Saint-Martin
Sur réservation au 02.32.55.00.04—Places limitées à 100

Venez nombreux apprécier les chants de cette chorale. Ce sera l'occasion de partager un moment convivial et de célébrer ensemble cette nouvelle étape de notre vie communautaire.

FÊTE DES ENFANTS ET DU SPORT—SAMEDI 31 MAI 2025

La mairie, en partenariat avec des associations sportives, a souhaité organiser une journée spéciale dédiée aux enfants du village. Cette fête est l'occasion de rassembler les familles autour d'activités sportives en plein air, dans une ambiance familiale et festive.

À travers l'initiation à différents sports, nous voulons encourager les plus jeunes à découvrir de nouvelles disciplines, à bouger, à s'amuser et à prendre goût à une vie active et saine. C'est aussi une manière de promouvoir les valeurs du sport : le respect, la solidarité, l'effort et le vivre-ensemble.

Cette journée pensée par la mairie témoigne de notre engagement envers la jeunesse et de notre volonté de créer des moments de lien et d'activités partagées pour tous les habitants.

Au programme : des initiations sportives, des défis par équipe de 4, des démonstrations de freestyle de basket et de football par des professionnels et bien d'autres surprises.

Encadrés par des éducateurs sportifs, des bénévoles passionnés, et des élus investis, sans oublier Neaufles Anim', les jeunes pourront tester plusieurs disciplines, s'amuser et partager un moment inoubliable !

Cet événement est ouvert à tous.
Buvette et restauration sur place.

Nous comptons sur votre présence pour faire de cette journée un moment mémorable pour nos enfants.

Les inscriptions par équipes de 4 jeunes se feront à 10h30 sous le barnum à l'entrée de l'espace Michel Strohm (derrière la mairie). Les équipes peuvent se former le jour J.
Pendant l'heure du déjeuner, entre 12 et 13 heures, deux professionnels de freestyle vous impressionneront par leur démonstration suivie d'initiation au jonglage.
A 13h00, chaque enfant par équipe s'essaieront à chaque sport proposé, en exécutant des petits challenges.
Puis viendra le temps de récompenser les jeunes sportifs en herbe.

Disciplines : football, volley, rugby, ping-pong, golf, pêche, basket, échecs, tir à l'arc, golf, tir à la corde, pétanque……

À très bientôt sur le terrain !

NEAUFLES DANSE LE SAMEDI 14 JUIN 2025

CONCOURS DE PÉTANQUE LE SAMEDI 14 JUIN 2025

FÊTE DU VILLAGE LE SAMEDI 5 JUILLET 2025

Une nouvelle formule conviviale signée Neaufles Anim' !
Le samedi 5 juillet, la commune vibrera au rythme de la traditionnelle fête du village, revisitée cette année par l'association **Neaufles Anim'** ! Une soirée festive et chaleureuse vous attend avec une nouvelle formule pensée pour rassembler petits et grands dans une ambiance conviviale.

À partir de 19h : restauration sur place
Venez partager un moment de gourmandise autour d'un **plat unique**, servi de 19h à 21h. Un menu simple et savoureux, idéal pour se retrouver en famille ou entre amis dans une ambiance musicale. La **buvette** ouvrira également ses portes à 19h, pour vous rafraîchir tout au long de la soirée.

19h30 à 21h15 : Concert du groupe pop rock "Joly Rockets"

21h30 : Retraite aux flambeaux (distribution des flambeaux à 21h15)
Accompagnée par le dynamique **groupe carnavalesque d'Alizay**, la traditionnelle retraite aux flambeaux illuminera les rues du village dans une ambiance festive et colorée.

23h : Spectacle "Feu et flammes"
Laissez-vous émerveiller par un **spectacle envoûtant**, mêlant lumière, danse et pyrotechnie. Un moment magique à ne pas manquer avec **la troupe SuperCho !**

Ne manquez pas ce rendez-vous estival !

Ambiance festive, bonne humeur et esprit de village garantis.

FÊTE NATIONALE LE DIMANCHE 13 JUILLET 2025

A Neaufles St-Martin, c'est le vendredi 13 juillet qu'ont lieu le bal populaire et le feu d'artifice. Comme chaque année nous vous attendons au Pont Noir pour une soirée rythmée par le **DJ OFFREULTIM**. Vous pourrez vous restaurer à la buvette dès 18h00 (frites, saucisses, merguez...) Nous vous y attendons nombreux !

SORTIE A DIEPPE LE SAMEDI 26 JUILLET 2025

Le CCAS vous emmène à Dieppe le samedi 26 juillet 2025.

Cette journée « libre » est réservée aux Neaufléens. Elle vous permettra de découvrir la ville à votre rythme et/ou la plage. Le repas est à votre charge.

La ville de Dieppe est connue pour son port de pêche, ses plages de galets et son château, qui abrite un musée d'art et d'histoire.

La ville possède également un riche patrimoine historique, avec des bâtiments datant de l'époque médiévale et de la Renaissance. Départ parking de la mairie à 8h30—Retour prévu vers 19h00

Cette sortie, gratuite et réservée aux Neaufléens se fait uniquement sur inscription et par ordre d'arrivée, les places étant limitées. N'hésitez pas à vous inscrire à réception de ce journal.

SORTIE INTERGÉNÉRATIONNELLE : LES MÉDIÉVALES DE L'ABBAYE DE MORTEMER LE 14 AOUT 2025

Le CCAS vous propose le 14 août 2025 un après-midi et une soirée aux Médiévales de l'Abbaye de Mortemer.

Ce sera la 27ème édition de la fête médiévale de l'Abbaye de Mortemer avec joutes équestres , combats à pieds, campements médiévaux, nombreuses animations pour les enfants et les plus grands.

Princesses et Chevaliers pourront se costumer sur place avec des costumes médiévaux de prêt.

Des jeux d'adresse et d'habilité en bois, permettront également à chacun de montrer sa dextérité.

L'équilibre sur la poutre, la poutre coton tige, le tir à la corde, le stand de tir d'Archerie et d'Arbalète dans le moulin et de nombreux jeux en bois géants (jeux de la grenouille, jeu de quilles, jeu de croquet, billard hollandais, jeu de la dame, jeux de palets, jeux de cerceaux et de l'oie….et beaucoup d'autres… vous seront proposés.

Le maître d'armes Eric Mialet et son équipe feront des démonstrations époustouflantes.

Vous pourrez faire vos emplettes au marché artisanal médiéval de qualité.

La sortie se terminera par un spectacle nocturne !!!

Bulletin d'inscription dans ce journal à remettre en mairie avant le 15 juin 2025.

Cette sortie, gratuite et réservée aux Neaufléens se fait uniquement sur inscription et par ordre d'arrivée, les places étant limitées. N'hésitez pas à vous inscrire à réception de ce journal.

COURSE D'ORIENTATION LE DIMANCHE 31 AOUT 2025—LA TEAM DE NEAUFLES

PARTAGE

RECETTE NORMANDE : AGNEAU PRÉS-SALÉS AU CIDRE

Ingrédients pour 6 personnes

6 souris d'agneau,
4 c. à soupe d'huile d'olive,
2 verres de cidre normand brut
30cl de fond de veau,
1 branche de thym
2 feuilles de laurier
1 branche de romarin
2 cuillères à café de concentré de tomates
1 poivron rouge
3 oignons
2 gousses d'ail
4 tomates
1 pincée de piment d'espelette,

Préparation:
Faire revenir les souris d'agneau à la poêle, 10 min à feu moyen, avec l'huile d'olive, en les retournant souvent, déglacer au cidre, débarrasser dans une cocotte.
Ensuite faire revenir les lanières de poivrons avec les oignons émincé , et ajouter les tomates épépinées coupées en morceaux et l'ail puis mettre le tout dans la cocotte, ajouter le concentré de tomates et le piment d'espelette, le laurier le romarin et le thym .
Verser le fond de veau, sel et poivre et le concentré de tomates .
Cuire 1h45 à 180°C .

BALADE A L'ISLE ADAM (VAL D'OISE)

A 53 kms environ, de Neaufles St-Martin (55 mn) découvrez la plage de l'Isle Adam, située dans un cadre unique près de la gare de L'Isle-Adam, elle est l'endroit idéal pour la baignade et diverses activités ludiques. Cette plage fluviale, la plus grande de France, est ouverte tous les jours du 29 juin à septembre. Enrichie par un riche passé remontant à l'entre-deux-guerres, elle offre à ses visiteurs un véritable ensemble balnéaire comprenant une cinquantaine de cabines, des toboggans, des plongeoirs, un restaurant et des jardins fleuris.

Bassin plage (40 x 20 et profondeur de 10 cm à 1.30 m)

Pataugeoires

Toboggans aquatiques

Bassin record (25 x 12.5 et profondeur de 2 m à 3.60 m)

Plongeoirs (3 et 5 mètres)

Ping-pong
Terrains multisports (beach-volley...)
Structures gonflables
Mini-golf
Nouveau terrain de Beach-Soccer
Promenades sur l'Oise en pédalos ou barques

Adresse : place du feu saint-jean, l'isle-adam, 95290 l'isle-adam

Horaires :

La Plage : à partir du 7 juin 2025 de 10h à 19h (week-end et jour férié)

Mini-golf : 10h - 19h, début de la dernière partie à 18h

Barques, pédalos, Paddles : à partir du 1er mai de 14h - 19h les Week ends et jours fériés (dernier départ à 18h)

Tarifs

Moins de 5 ans : gratuit

5-13 ans : 6€ - 10€
Adulte + 14 ans : 10€
Forfait famille 2 adultes +2 enfants : 40€ - 45€

COMMERÇANTS ET ARTISANS DE NEAUFLES ST-MARTIN ET D'AILLEURS...

LA BOULANGERIE AUBERT EST PRÊTE POUR PÂQUES

Découvrez la magnifique vitrine de Pâques de la **boulangerie Aubert !** Notre boulanger du village, M. Aubert, a confectionné une collection de poules, œufs et autres délices en chocolat. Et pour compléter ces douceurs chocolatées, M. Aubert propose également une sélection de délicieux gâteaux de Pâques

Ne manquez pas cette occasion de vous faire plaisir !

LA SERRE DE LA TUILERIE

Maraicher Producteur

Productions, ventes de fleurs et de légumes frais de consommation,

Plants de fleurs et légumes

Terreau en sac ou vrac

4 la Tuilerie, Neaufles St-Martin (27830)

Tél. 02 32 55 04 29

OUVERTURE DE LA RESTAURATION LE SAMEDI 26 AVRIL 2025 !

Envie de vous régaler sans cuisiner ? Bonne nouvelle pour tous les Neaufléens ! La mairie a le plaisir d'accueillir trois délicieux Food trucks sur son parking et, à partir du 09 mai, le bistrot FMR.
Venez découvrir Food Pizza avec ses savoureuses pizzas, Food Croque et ses irrésistibles croques gourmets, ainsi que la Rôtisserie qui vous propose de succulentes volailles dorées à point et d'autres plats préparés par la boucherie Harmandayan.
Une initiative conviviale soutenue avec enthousiasme par votre mairie, toujours soucieuse d'améliorer votre qualité de vie au village. N'hésitez pas à venir profiter de ces services de proximité qui donnent vie à notre commune !

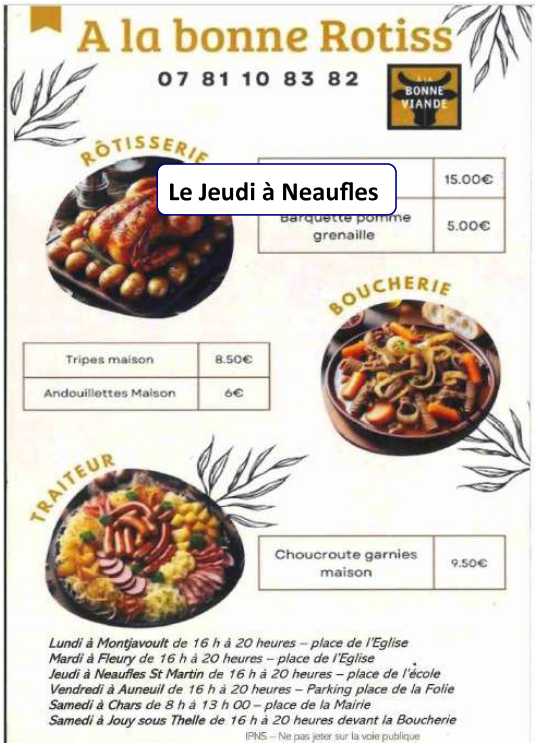

BISTROT AMBULANT FMR A PARTIR DU 9 MAI

Clara vous servira des boissons soft et des boissons jusqu'à 16°. Elle proposera des planches à Charcuterie à partager entre amis….

Venez découvrir !

Espace bel homme by Pam

Boutique de prêt-à-porter et accessoires masculins
Paméla vous attend !

5 Rue Marcel Lefevre, 27700 Les Andelys

02.32.21.09.43
espacebelhomme@gmail.com

Tous nos vœux de réussite à Une Neaufléenne, Mme Vesque pour l'ouverture de son commerce de vêtements pour hommes aux Andelys !